

<http://www.ujfp.org/spip.php?article7986>

UJFP

**GISÈLE HALIMI (1927-2020) :  
UNE VOIX QUI NE S'EST  
JAMAIS TUE FACE AUX  
INJUSTICES ET A LA  
VIOLENCE DU MONDE**



UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

**"Un peuple aux mains nues - le peuple palestinien - est en train de se faire massacrer. Une armée le tient en otage. Pourquoi ? Quelle cause défend ce peuple et que lui oppose-t-on ? J'affirme que cette cause est juste et sera reconnue comme telle dans l'histoire. Aujourd'hui règne un silence complice, en France, pays des droits de l'homme et dans tout un Occident américanisé. Je ne veux pas me taire. Je ne veux pas me résigner. »**

**déclarait-elle dans les colonnes de l'Humanité au lendemain de l'agression israélienne contre Gaza pendant l'été 2014.**

Gisèle Halimi vient de nous quitter à l'âge de 93 ans : elle aura été de tous les combats en faveur de la dignité des opprimés, quels qu'ils soient, même si son rôle essentiel d'avocate au service de l'émancipation des femmes l'a propulsée sur le devant de la scène médiatique dans les années 1970 quand, au procès de Bobigny (1974), elle obtint l'acquiescement d'une jeune mineure ayant avorté suite à un viol. Elle mettait en lumière la violence d'une société patriarcale qui nous paraît aujourd'hui d'un autre âge, et pourtant, l'actualité au moment de son décès ne manque ni de témoignages sur les violences faites aux femmes, ni d'humiliations quotidiennes subies par les victimes de l'oppression.

Car Gisèle Halimi ne dissociait pas ses engagements féministes d'autres combats, notamment de sa lutte contre le colonialisme, elle qui était née juive et tunisienne dans un milieu modeste et qui prit fait et cause dans un premier temps en faveur de l'indépendance de l'Algérie, dénonçant sans ambiguïté la pratique officielle de la torture. Française ou « Africaine » comme aimaient la stigmatiser ses adversaires ? Peu lui importait puisque la quête de justice est universelle et face à des détracteurs souvent grossiers, cette femme d'une grande culture ne mâchait pas ses mots mais disait son indignation avec l'élégance de celles et ceux qui refusent les compromis et ouvrent nos yeux sur les inégalités que les romans nationaux cherchent souvent à taire.

Après avoir dénoncé les crimes de la guerre du Vietnam, elle a participé au Tribunal Russell pour la Palestine, pour que cesse le silence autour des guerres coloniales et avait plus récemment participé à la fondation d'Attac.

Dans sa lutte pour le droit à l'avortement et pour de larges campagnes en faveur de la contraception, elle rappelait que c'était les plus pauvres qui devaient en bénéficier, obtenant au final le remboursement de l'IVG. Les mineures étaient les plus vulnérables et à ce titre, elles n'avaient pas à passer par la tutelle parentale. En 1979, Gisèle Halimi impulsa ce grand mouvement autour de Choisir (Choisir de donner la vie) et de la Marche des Femmes. Si l'on peut regretter son soutien actif à la loi islamophobe de 2004, on ne peut qu'admirer le parcours d'une femme de son temps, qui aura pratiqué la solidarité au plus près de la cause des femmes, avec autant de force que la solidarité internationale.

La dimension antiraciste et anticoloniale de son combat est aussi le nôtre.

L'Union Juive Française pour la Paix s'associe à l'hommage qui sera rendu à la mémoire de Gisèle Halimi et présente ses condoléances à sa famille, ses trois enfants Emmanuel Faux, Jean-Yves et Serge Halimi.

La Commission communication externe, pour la Coordination nationale de l'UJFP, le 29 juillet 2020